

ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

Le Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais (CSSHBO) désire obtenir des soumissions pour l'entretien des espaces verts de ses terrains.

SECTEUR HAUTE-GATINEAU (visites des lieux sur demande avant le 12 novembre 2021)	
Nom de l'immeuble	Adresse
Sainte-Croix, Messines	8, ch. de la Ferme, Messines (Qc) J0X 2J0
CEHG, Maniwaki	211, rue Henri-Bourassa, Maniwaki (Qc) J9E 1E4

SECTEUR PONTIAC (visites des lieux sur demande avant le 12 novembre 2021)	
Nom de l'immeuble	Adresse
Sainte-Anne, Île-du-Grand-Calumet	166, ch. Outaouais, Île-du-Grand-Calumet (Qc) J0X 1J0
Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, Chapeau	89, ch. Pembroke, Isle-aux-allumettes (Qc) J0X 1M0
Centre Pontiac, Fort-Coulonge	183, rue Principale, Fort-Coulonge (Qc) J0X 1V0

 **POUR TOUTE DEMANDE DE VISITE DES LIEUX, VEUILLEZ CONTACTER
CHRISTINE LANGEVIN AU : 819-449-7866 POSTE 16260
AVANT LE 12 novembre 16 h**

La durée de ce contrat couvre une période de six (6) mois, soit du 1^{er} mai 2022 au 31 octobre 2022 et est renouvelable pour deux (2) autres années. Les travaux d'entretien des espaces verts s'exécutent sur une période qui s'étend du 1^{er} mai au 31 octobre 2022 ou selon les besoins climatiques qui varient d'une saison à l'autre.

Les documents de soumissions pourront être obtenus à nos bureaux au centre administratif du Centre de services scolaire situé au 331, rue du Couvent, à Maniwaki (Qc) J9E 1H5, local 125. Le prix du devis est fixé à 10,00 \$ et est non remboursable.

Toute soumission devra être accompagnée d'une garantie de soumission représentant 10 % du montant total de la soumission, excluant toutes les taxes applicables, sous forme de chèque visé, de mandat poste, de lettre de garantie irrévocable ou de cautionnement de soumission émis par une institution financière qui est un assureur détenant un permis émis conformément à la *Loi sur les assurances* (L.R.Q., c. A-32) l'autorisant à pratiquer l'assurance cautionnement, une société de fiducie titulaire d'un permis délivré en vertu de la *Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne* (L.R.Q., c. S-29.01), une coopérative de services financiers visée par la *Loi sur les coopératives de services financiers* (L.R.Q., c. C-67.3) ou une banque au sens de la *Loi sur les banques* (L.C., 1991, c. 46), sans quoi la soumission sera automatiquement rejetée.

Toute soumission devra être reçue dans une enveloppe scellée au centre administratif du Centre de services scolaire au 331, rue du Couvent Maniwaki (Qc) J9E 1H5, au Service des ressources matérielles (local 125), au plus tard le mercredi **17 NOVEMBRE 2021 À 14 H**, pour être ouverte devant témoins et sous caméra, sans public (COVID-19) au local 236, le même jour et à la même heure. Toute soumission reçue postérieurement sera automatiquement rejetée.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec M. Charles Pétrin, directeur du Service des ressources matérielles, au 819-449-7866 poste 16247.

Le CSSHBO ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Donné à Maniwaki, ce 20^e jour du mois d'octobre 2021.

Le directeur général,
M. Denis Rossignol